

108. SEDS-NEWS

23.07.2023



1

« IL SUFFIT DE DEVENIR MEMBRE - ET ENSUITE NOUS VERRONS ! »

« Rejoins-nous du bon côté et deviens d'abord membre avec une seule Part Coopérative. Découvre ensuite notre monde de valeurs tangible et résistantes à la crise, comme la Diatomite par exemple. Enfin, laisse-nous t'initier au thème porteur de la digitalisation ! »

→ Simple et clair – d'accord ?

Dans la dernière Newsletter, nous avons parlé de la possibilité de se constituer un revenu récurrent, grâce à une action autonome, au moyen de différentes plateformes qui nous rapportent des « Rewards » (intérêts). Nous avons donc appris à utiliser les plateformes en autonomie.

Aujourd'hui, nous voulons te présenter une manière de partager activement nos univers et nos valeurs avec d'autres intéressées, pour que cela profite aux deux parties.

Nous sommes une communauté d'achat. En prenant l'exemple de nos Parts Coopérative, SEDS 2+, nous te montrons aujourd'hui comment une simple recommandation d'un nouveau membre peut te permettre de constituer une équipe et d'obtenir de manière fiable un revenu récurrent.



108. SEDS-NEWS

23.07.2023



2

Imaginons que ton Partenaire Direct achète une Part Coopérative SEDS 2+ par mois durant les cinq prochaines années.

Il aurait alors au total 60 Parts Coopérative SEDS 2+ à 250 CHF avec un volume d'achat de 15 000 CHF.

Ton revenu mensuel récurrent se baserait dans ce cas sur un bonus de 5 % en tant que Starter 12,50 CHF et sur un bonus de 8 % en tant que Performer 20,00 CHF.

Status	Bonus en %	Par Part	12 x Ans	x 5 Ans
Starter	5%	12.50 CHF	150.00 CHF	750.00 CHF
Performer	8%	20.00 CHF	240.00 CHF	1 200.00 CHF

Et le meilleur dans tout ça : tu n'as rien d'autre à faire qu'une Inscription Correcte avec une Demande d'Adhésion en commun avec ton invité. Nous, l'équipe d'Administrateurs et de Professionnels de la SEDS, nous chargeons du reste ...



SEDS

Schweizer Einkaufsgenossenschaft
Digitalisierte Sachwerte

2023-07-23



3

L'auto-responsabilité et l'autoréflexion sont des compétences clés, qui nous permettent d'organiser notre vie en toute conscience et de favoriser la croissance personnelle.



Autoréflexion : tu réussiras mieux à faire le pas du bon côté si tu prends le temps de réfléchir à tes sentiments, tes objectifs et tes souhaits. Pose-toi des questions comme : qu'est-ce qui me plaît ? Quels sont mes points forts et mes points faibles ? Qu'est-ce que je veux réaliser et laisser dans ma vie ?

- ✓ **Ouverture** : sois ouvert et sors de ta zone de confort, découvre de nouvelles expériences et de nouveaux contacts.
- ✓ **Loisirs et intérêts** : découvre ton plaisir à participer à de nouvelles activités ou à des groupes, trouve des personnes qui partagent tes intérêts en tant qu'amis ou partenaires potentiels.
- ✓ **Amour de soi et soins personnels** : renforce ta confiance en toi et apprends à t'apprécier. Cultive un mode d'expression positif.
- ✓ **Patience** : les relations et les contacts se développent souvent lentement. Il faut du temps pour établir la confiance et tisser des liens.
- ✓ **Communication** : une communication ouverte sur les relations existantes clarifie les malentendus et résout les problèmes de manière efficace.
- ✓ **Environnement positif** : entoure-toi de personnes positives qui te soutiennent et t'encouragent dans ta démarche.
- ✓ **Communautés en ligne** : dans des nombreuses plates-formes et forums, tu rencontres des gens avec les mêmes intérêts que toi.
- ✓ **Acceptation** : toutes les personnes ne te conviennent pas, certaines relations ne fonctionnent pas – cela fait partie de la vie, accepte-le.



SEDS

Schweizer Einkaufsgenossenschaft
Digitalisierte Sachwerte

2023-07-23



4

La Tokenisation de valeurs tangibles permet de les gérer et de les transférer digitalement, ainsi que de les échanger. La Tokenisation crée de nouvelles possibilités de financement et d'échange de valeurs tangibles en exploitant efficacement les avantages de la technologie Blockchain, tels que la transparence, l'immuabilité et la décentralisation.

Quelle est la différence entre les Tokens Localisés et les Tokens Non Localisés ?

Dans le domaine de la Tokenisation des valeurs tangibles telles que les matières premières, les Tokens peuvent être qualifiés de « Localisés » et « Non Localisés » dans la technologie Blockchain. Ceci afin de représenter leur représentation physique ou leur mode de conservation.

1. Les Tokens Non Localisés (Unlocated Tokens) : un Token Non Localisé représente une valeur tangible qui n'est pas divisé ni délimité en unités physiques spécifiques. Un Token Non Localisé doit plutôt être compris comme un droit de propriété général sur un Pool ou une quantité de la valeur tangible concerné. Ce type de Tokenisation peut être utilisé pour des matières premières ou des ressources qui ne peuvent pas être facilement divisées en unités identiques ou dont la séparation physique manque d'utilité pratique.



Exemple : la Tokenisation de notre stock à la SEDS serait considérée comme un Token Non Localisé, car la Diatomite serait représentée dans la Blockchain en tant qu'unité totale ou stock, sans que la matière soit divisée en sacs ou unités physiques.



SEDS

Schweizer Einkaufsgenossenschaft
Digitalisierte Sachwerte

2023-07-23



2. Located Token (« Token Localisé ») : un Located Token représente une valeur tangible divisée en unités physiques spécifiques et présentant une identification ou une localisation unique. Ce type de Tokenisation est souvent utilisé pour représenter des matières premières ou des biens qui peuvent être divisés en unités discrètes et mesurables.

Exemple : la Tokenisation de la Diatomite comme Token localisé signifierait que la Diatomite serait conditionnée dans des sacs physiques de 1 000 kg, par exemple, et que chaque sac recevrait un identifiant unique, éventuellement sous la forme d'un code QR.

Chacun de ces sacs serait alors représenté sur la Blockchain en tant qu'unité séparée, par exemple un DIA-Token.

Le choix entre Token Localisé et Token Non Localisé dépend donc de la nature de la valeur tangible et du cas d'utilisation.

Dès qu'un Token est Localisé, il correspond à un « Produit ». Un sac de 1 000 kg de Diatomite est, en effet, un produit physiquement présent. Le commerce de ce produit n'entre donc pas dans la catégorie des "Produits Financiers", ce qui est essentiel.

Ces Tokens peuvent ensuite être échangés et générer un intérêt régulier, ce qui sera également intéressant pour les Actionnaires et les Participants.

Le potentiel des **Valeurs Dormantes** est énorme. Grâce à la voie empruntée pour la première fois par notre Partenaire Commercial, de nombreux autres actifs seront bientôt capitalisés et mis à la disposition du marché des Crypto-monnaies. Tout cela pour le plus grand plaisir des Actionnaires et des détenteurs de Bons de Participation ayant droit aux dividendes.



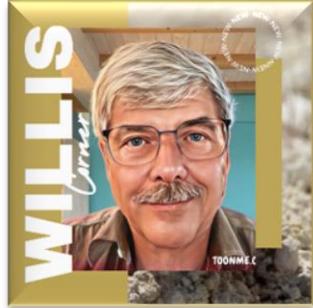


6

Le Coin de Willi

« Si un minerai n'est pas exploité, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas. »

Chers amis de la SEDS



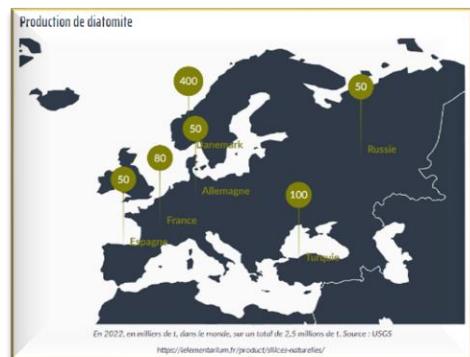
Nous entendons dire qu'un premier DIA-Token sera listé sur la base de 100 000 tonnes de Diatomite, soit un nombre de 100 000 DIA-Tokens de 1 000 kg de Diatomite chacun. Cela correspond tout à fait au principe du propriétaire, qui ne veut pas exploiter la mine avec cette matière première durable, mais générer un capital prudent à partir du stock existant. Plus de 4,2 millions de tonnes sont inscrites au Registre du Commerce.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Voyons où il y a de la Diatomite en Europe et où elle est produite. En Macédoine du Nord, par exemple. Mais la quantité de Diatomite extraite chaque année dans cette région est si faible que le gisement de Diatomite de la Macédoine n'est pas mentionné. Elle ne figure pas dans aucune statistique officielle 😊.

La production mondiale la plus importante est celle des États-Unis avec 1 100 000 tonnes par an, suivie du Danemark avec 400 000 TO et de la Chine avec 140 000 TO. En Europe, la France suit avec 80 000 TO, devant l'Allemagne et l'Espagne, qui produisent chacune 50 000 TO par an. Source: USGS

En comparaison, la première tranche pour le DIA-Token a permis de Tokeniser un dépôt de près de 100 000 tonnes, ce qui correspond à la production annuelle turque.



Votre Willi



108. SEDS-NEWS

23.07.2023

7

Liens vers le matériel d'information pour les Parrains/l'auto-information :

- [Flyer](#)
- [Article de Presse](#)
- [Diatomite-Boom](#)
- [SEDS-Page d'Accueil](#)

Liens vers les médias sociaux :

- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [LinkedIn](#)
- [Telegram](#)

Liens pour consulter les webinaires actuels et les inscriptions :

- [Workshop du mardi](#)
→ Tu trouveras le lien chaque mardi dans les SEDS-News
- [SEDS-Meeting du jeudi](#)
→ Prochaine réunion d'information le 27.07.2023 - [Inscription ici](#)

 Ceux qui incitent un nouveau membre à adhérer, la dernière semaine de juillet, recevront une invitation très spéciale en août (*Demande d'Adhésion déposée du 23 au 31 juillet à minuit inclus et payée avant le 08/08/23*). Nous nous réjouissons déjà du mois d'août avec de nombreuses nouveautés, d'autres langues, une boutique SEDS, etc. Plus de détails dans nos réunions en ligne.

Profitez bien de cette journée !

Votre egon

Diatomeusement

Ton équipe SEDS

SEDS : coopérative d'achat

info@seds-swiss.com

Le contenu de cette Newsletter est exclusivement destiné aux membres. Si tu n'es pas le destinataire prévu de ces NEWS ou son représentant, nous te prions dans ce cas de nous contacter immédiatement et de supprimer ces NEWS. Note bien que toute forme de publication, de reproduction ou de transmission du contenu de ces NEWS est interdite. Si tu ne souhaites plus recevoir de NEWS, tu peux bien sûr te désinscrire. Envoie-nous simplement une brève demande avec tes souhaits.

> Protégeons l'environnement. N'imprimer que si c'est vraiment nécessaire.



 **SEDS**

Schweizer Einkaufsgenossenschaft
Digitalisierte Sachwerte

2023-07-23